

DATES DU SÉJOUR

9 au 12 mars 2023
+ ½ journée de
préparation le 8 mars

SEJOUR CLAREE

Séjour de 4 Jours / 3 Nuits
+ ½ journée de préparation la veille



DESCRIPTIF DU SÉJOUR

Le séjour se déroule dans la Haute vallée de la Clarée au départ de Névache. Une demi-journée (sans nuitée) de mise en forme est prévue avant de commencer le trek. Un circuit en boucle avec une moyenne de 600m de dénivelé par jour. Il sera possible d'agrémenter les journées par des variantes et des extras selon les conditions et le niveau des participants.

POINTS FORTS

- ❖ La découverte d'une vallée sauvage
- ❖ Des nuitées dans des refuges chaleureux et confortables dans un endroit naturel
- ❖ Possibilité sur certaines journées de marcher plus ou moins longtemps et loin en fonction de votre motivation. Et le tout avec un sac allégé.
- ❖ Découverte de l'orientation en hiver grâce aux cartes et éléments visibles grâce à votre guide.

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY
04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1
IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur Tourisme et Voyage : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80303 - 75823 Paris Cedex 17 - www.mtv.travel



8 MARS - JOUR 0 :

½ JOURNEE DE PREPRATION AVANT LE SEJOUR : MISE EN JAMBE ET ESSAI DU MATERIEL

Rendez-vous au parking à l'entrée de Névache à 13h30.

Après-midi sortie raquette facile pour la préparation et la mise en place du séjour. Audépart de Briançon ou dans la vallée de Clarée. Cette demi-journée a pour but de se familiariser avec le matériel et la mise en place du séjour.

550 m de dénivelée positive - 9 km - 4h30 heures de marche effective

Repas et hébergement non compris

PROGRAMME DU SÉJOUR



9 MARS - JOUR 1 : Névache - Montée au refuge de Laval

Rendez-vous au parking de l'entrée de Névache à 8h45.

Au départ de Névache, nous allons remonter la rivière Clarée. Contemplation d'une magnifique rivière entre neige et glace. Nous découvrirons les nombreux chalets d'estive de la vallée.

Pause pique-nique (non fourni) pour le déjeuner avant d'atteindre le refuge de Laval dans l'après-midi

Sur demande, possibilité de transfert de Briançon au départ du trek à Névache.

600 m de dénivelée positive - 13 km - 5 heures de marche effective

Repas compris : Dîner au refuge de Laval.

Nuit au refuge de Laval.

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Méiateur Tourisme et Voyage : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80303 - 75823 Paris Cedex 17 - www.mtv.travel

10 MARS - JOUR 2 : Refuge de Laval - Refuge du Chardonnet

Nous quittons le refuge de Laval pour rejoindre le refuge du Chardonnet en passant par Fontcouverte. Après avoir posé une partie des affaires nous pourrions repartir pour un extra à partir du refuge. On adaptera la distance, le dénivelé et le temps d'effort de cette deuxième partie de journée en fonction de votre motivation.

200 m de dénivelée positive - 350 m de dénivelée négative - 4/5 km

Repas compris : Petit-déjeuner au refuge de Laval - Pique-nique de midi préparé par le refuge de Laval - Dîner au refuge du Chardonnet.

Nuit au refuge du Chardonnet

11 MARS - JOUR 3 : Refuge du Chardonnet - Refuge de Buffère

Suivant les conditions nivologiques, nous partons en direction du refuge de Buffère par une traversée secrète hors des sentiers battus.

Après s'être allégé les sacs à dos au refuge nous partons en direction avec du col de Buffère. Possibilité d'observer la vallée de la Guisane avec les écrins en arrière-plan

200 m + 400 m de dénivelée positive - 400 m de dénivelée négative - 4h de marche effective

Repas compris : Petit-déjeuner au refuge du Chardonnet - Pique-nique de midi préparé par le refuge du Chardonnet - Dîner au refuge de Buffère.

Nuit au refuge de Buffère.

12 MARS - JOUR 4 : Refuge de Buffère - Névache

Ascension de la Crête de l'Echaillon 2650m. Redescente à Névache au point de départ en fin de matinée. Ce sera un retour progressif à la civilisation par des sentiers forestiers. Sur demande, possibilité de transfert de Névache à Briançon.

Fin du séjour à Névache vers 17h.

600 m de dénivelée positive - 100 m de dénivelée négative - 4/5 h de marche effective

Repas compris : Petit-déjeuner au refuge de Buffère - Pique-nique de midi préparé par le refuge de Buffère

Ce programme peut être modifié à tout moment par le professionnel encadrant notamment en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants, de la disponibilité des hébergements ou tout autre événement inattendu. En dernier ressort, il reste seul juge du programme.

ACCUEIL

Le 8 mars, ½ Journée de préparation, rendez-vous à 13h30 au parking à l'entrée de Névache.
Le 9 mars, Jour 1, rendez-vous à Névache à 8h45 au parking à l'entrée de Névache.

DISPERSION

Le 8 mars, ½ Journée de préparation, fin de la ½ journée à Névache vers 17h.
Le 12mars, Jour 4, fin du séjour à Névache vers 17h.

ENCADREMENT DU SÉJOUR

Romain LELONG

Adresse e-mail : lelongr@hotmail.fr

En fonction du nombre de participant co-encadrant :
FLANDIN Jean Maxime

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nombre de participants minimum : 4 personnes
Nombre de participants maximum : 16 personnes

NIVEAU DE DIFFICULTÉ

Moyen - Possibilité de faire des groupes de niveau car il y aura 2 accompagnateurs.

HÉBERGEMENT / RESTAURATION

Type d'hébergement : refuge

Type de chambre pour le séjour : *dortoir*

Services inclus ou non : *draps et le linge de toilette non inclus - prévoir un drap-sac, un duvet et une serviette de toilette*

Repas : *Les petits-déjeuners du jour 2 au jour 4 et les dîners du jour 1 au jour 3 sont prévus au refuge. Les déjeuners du jour 1 au jour 4 sont pris sous forme de pique-nique. Le pique-nique du jour 1 est à prévoir par vos soins, les autres sont fournis par les refuges. Il est conseillé au participant de prendre quelques barres de céréales ou autres en-cas pour l'ensemble du séjour.*

TRANSFERTS INTERNES

Sur demande, possibilité de transfert de Briançon à Névache le jour 1 et de Névache à Briançon le jour 4.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous portez vos affaires de refuge en refuge. Attention à ne pas se surcharger.

DATES DU SÉJOUR

09 au 12 mars 2023

+ ½ journée de préparation le 8 mars

PRIX DU SÉJOUR

480 € / personne

LE PRIX COMPREND

- L'encadrement par un Accompagnateur en Montagne diplômé d'état du jour 1 au jour 4 et pour la ½ journée de préparation la veille du séjour
- L'hébergement en refuge en dortoir (draps et linge de toilette non fournis),
- La pension complète du dîner du Jour 1 (9 mars) au pique-nique de midi du Jour 4 (12 mars),
- Le matériel technique du jour 1 au jour 4 et pour la ½ journée de préparation la veille du séjour : raquettes, bâtons, pack de sécurité DVA

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le déplacement aller / retour de votre domicile au point d'accueil/dispersion du séjour,
- Le pique-nique de midi du Jour 1 (9 mars),
- L'hébergement et les repas de la ½ journée de préparation la veille du séjour, Jour 0 (le 8 mars)
- Les boissons et les achats personnels,
- Les assurances,
- Les frais de dossier d'AEMV de 15 € / dossier
- Et tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « le prix comprend ».

MATÉRIEL FOURNI

Il est prévu le matériel raquette et bâtons avec un pack sécurité DVA.

ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL INDIVIDUEL A PRÉVOIR

Liste de l'équipement et du matériel indispensables à chaque participant

- **Ordonnance obligatoire si traitement médical en cours**
- Sac de 30 à 40 litres,
- Un sous pull à manche longues,
- Une polaire légère,
- Polaire chaude ou doudoune,
- Veste imperméable,
- Pantalon chaud et respirant,
- Chaussettes chaudes,
- Chaussures hautes et imperméables,
- Bonnets et gants chauds,
- Lunette de soleil,
- Crème solaire et stick à lèvres,
- Gourdes 1,5 litres,
- 1 kit refuge : (une lampe frontale, un drap de sac, une petite serviette microfibre, un

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur Tourisme et Voyage : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80303 - 75823 Paris Cedex 17 - www.mtv.travel

- savon écologique),
- Une petite pharmacie et couverture de survie,
 - un petit sac plastique pour votre pique-nique, contenant : 1 boîte plastique hermétique (0,3 litre minimum) + 1 gobelet + 1 jeu de couvert (fourchette, cuillère).

FORMALITÉS ET ASSURANCES

- Carte d'identité en cours de validité
- Carte vitale ou carte européenne d'assurance maladie pour un séjour dans l'UE / EEE ou en Suisse
- Assurance Responsabilité civile : chaque participant doit être couvert en RC dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs
- **L'assurance assistance / rapatriement est obligatoire.** Une assurance annulation est fortement conseillée. Si vous n'en possédez pas, AEM VOYAGES vous propose un contrat Europ Assistance comprenant l'assistance / rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels.

INFORMATIONS COVID-19

L'ensemble des prestations du séjour s'effectue dans le strict respect de la réglementation et des mesures sanitaires en vigueur aux dates du séjour et sur le lieu du séjour.

Pour plus d'information sur les formalités sanitaires en France, consulter le site suivant :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Pour un séjour hors France, consulter le site suivant en sélectionnant le nom du pays concerné :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination>

POUR EN SAVOIR PLUS

Dans cette rubrique, vous pouvez ajouter toutes les autres informations que vous jugez utiles à communiquer aux participants de votre séjour.